



adasea 32

## Rapport moral 2018



**2018 a été une année riche en évènements et innovations pour l'ADASEA :**

**Ce fut incontestablement, pour nous, une année sous le signe des zones humides**, avec le développement de nombreuses actions de conseil et d'expertise, l'animation d'un réseau toujours plus riche en gestionnaires et agriculteurs (+ de 700 membres), qui s'est concrétisé par un voyage d'étude dans les Barthes de l'Adour, l'accompagnement de plus de 20 collectivités pour la connaissance, la valorisation et la gestion des ZH, la reconnaissance du travail utile des CATZH par une évaluation commanditée par l'Agence de l'Eau, avec pour point d'orgue l'organisation du Séminaire des zones humides du Gers au Conseil départemental, qui a réuni 100 personnes autour des questions « Elevage et zones humides ». L'ADASEA travaille à la valorisation des ZH avec les acteurs du monde rural depuis 2003 ; mais aujourd'hui + que jamais, les ZH apparaissent comme des éléments essentiels de nos campagnes pour s'adapter au changement climatique, et nous continuerons de les valoriser avec les agriculteurs et nos partenaires.

**Cette année 2018 a été également placée sous le signe du renforcement des partenariats sur le territoire :** avec les Fédérations de Pêche et de Chasse pour des actions exemplaires de restauration de populations d'Ecrevisse à pattes blanches et de mares, avec les syndicats de rivière sur les zones humides, avec la SAFER avec la construction du programme LIFE pour la préservation des milieux agro-pastoraux et la préparation d'une convention pour la veille foncière des zones humides et Natura 2000, avec le PETR d'Armagnac, qui nous a fait confiance en nous confiant l'animation du site Natura 2000 des Etangs de l'Armagnac et avec nous travaillerons à la valorisation des richesses naturelles du territoire, avec le Conseil Départemental pour l'organisation du séminaire des Zones humides et le co-financement du LIFE via la politique des Espaces Naturels sensibles, avec la Communauté d'Agglomération Grand Auch / Cœur de Gascogne, qui nous a invité à participer à l'Atlas Intercommunal de la Biodiversité sur les thèmes de la flore et la TVB, avec l'AREC Occitanie (Agence Régionale Energie Climat) qui nous a confié une partie de l'Atlas Intercommunal de la Biodiversité de la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne, avec l'Agence Régionale de la Biodiversité, qui nous a ouvert le réseau des gestionnaires d'espaces naturels d'Occitanie, avec de nombreuses collectivités (Communauté de Commune de la Ténarèze, de la Gascogne Toulousaine, Lectoure, Gimont, Isle-Jourdain) qui nous sollicitent pour notre savoir-faire original, nos qualités de médiateur et notre pragmatisme sur des sujets comme la TVB, la consommation du foncier agricole, la lutte contre l'érosion, l'aménagement des milieux et la préservation de la biodiversité, avec l'INRA et la Chambre Régionale d'Occitanie sur la biodiversité des zones agricoles, avec le Conservatoire des Espaces Naturels sur la connaissance et la gestion des milieux naturels, avec le conservatoire Botanique de Midi-Pyrénées sur l'amélioration de la connaissance de la flore, la préservation des espèces remarquables, des plantes messicoles et la lutte contre les espèces invasives, avec le CPIE Pays Gersois sur le développement de projets et le partage d'évènementiels, avec l'association régionale NEO sur la TVB et la préservation d'Espaces Naturels Sensibles, etc...

Sans oublier nos financeurs que sont l'Agence de l'Eau Adour Garonne, qui a affirmé sa volonté de poursuivre le soutien des CATZH, la REGION Occitanie, qui nous a apporté un



## adasea 32

fort soutien financier pour le projet LIFE et l'appui du Fonds FEDER pour la gestion des zones humides, et du FEADER pour les mesures agri-environnementales et climatiques...

Et sans oublier le développement de partenariats à l'échelle nationale, avec les autres ADASEA à travers l'association Imagin'Rural et le projet EPITERRE de Contrats de Paiement de Services Environnementaux avec la FNSEA.

**L'année 2018 a également vu monter en puissance la problématique de la préservation du foncier agricole**, dans un contexte (SCOT de Gascogne, Occitanie 2040) où l'on prévoit l'accueil d'un nombre conséquent de nouveaux arrivants dans les décennies à venir : l'ADASEA a réalisé ses premières études de compensation agricole, de potentiel des sols pour un PLUi, de pré-étude agricole liés à des projets économiques, apportant aux élus et aménageurs sa bonne connaissance du milieu agricole, sa méthode de médiation et de pragmatisme, tout en veillant au respect de la cohésion agricole locale.

**Autre thème préoccupant monté en puissance en 2018 : la diminution de l'élevage dans le Gers**, et notamment des élevages herbagers, dans un contexte de perte d'ICHN sur une partie des coteaux, de signaux négatifs provenant des citoyens (mouvements anti-viande), du gouvernement et de l'Europe... **alors même que le système de polyculture élevage est le système le plus résilient face au changement climatique** (d'après études de l'INRA), le plus riche en biodiversité et celui qui rend le plus de services environnementaux (protection des eaux, lutte contre l'érosion et les inondations, préservation des pollinisateurs et auxiliaires des cultures, etc...). L'étude réalisée par l'ADASEA sur les systèmes bovins herbagers pour l'agglomération d'Auch montre la difficulté de la filière à s'organiser, mais ouvre aussi de nombreuses pistes de valorisation. Le 1<sup>er</sup> prix d'excellence agro-écologique des prairies ramené par Patrice Clermont, jeune éleveur gersois également boucher, du Salon de l'Agriculture, montre qu'il est possible d'élever des animaux et produire une viande appréciée du consommateur tout en préservant un milieu d'exception dans le Gers. La préservation de l'élevage herbager est + que jamais notre cheval de bataille, que nous attaquons avec le projet LIFE « milieux agropastoraux » que nous allons re-déposer auprès de la commission européenne, le projet de valorisation des prairies inondables que nous allons redéposer auprès de l'Agence et de la Région, et le Développement des Paiements pour Services Environnementaux, que ce soit à travers des fonds privés avec le projet EPITERRE, ou via des fonds publics avec l'expérimentation des PSE sur les zones humides que nous espérons sur notre territoire.

**Marc DIDIER, Président de l'ADASEA du GERS**